



Projet de construction d'une installation d'entreposage sous eau de combustibles usés à La Hague

Concertation du 22 novembre 2021
au 2 février 2022 et du 20 juin au 8 juillet 2022

Cahier n° 14



SAUVONS LE CLIMAT

Face à la menace du changement climatique dû essentiellement aux rejets de CO₂, le collectif « Sauvons le climat », qui regroupe un réseau d'associations, a été créé pour promouvoir et soutenir des politiques rationnelles et efficaces de réduction de l'usage de combustibles fossiles, de sobriété énergétique, et de développement optimisé de l'emploi des énergies décarbonées, nucléaires et renouvelables.

Son Conseil Scientifique valide les études et communiqués techniques adressés à plus de 5 000 destinataires.

Contact

Président Eric Maucort

president@sauvonsleclimat.org

CAHIER D'ACTEUR

POSITION DE « SAUVONS LE CLIMAT » (SLC) SUR LE PROJET DE PISCINE D'ENTREPOSAGE D'EDF

LE NUCLÉAIRE : Pour **SLC**, il présente 4 caractéristiques favorables :

- il n'émet pas de CO₂ et le nucléaire est indispensable pour atteindre la neutralité carbone;
- il est à l'échelle des problèmes énergétiques ; sa capacité de production en masse et de modulation de puissance fait de lui la base de notre production d'électricité ;
- son prix de revient est compétitif, notamment en maintenant en service les réacteurs existants en toute sûreté ;
- il permet de constituer des stocks stratégiques de plusieurs années de production, ce qui est un atout majeur en termes d'indépendance énergétique et de sécurité d'alimentation du pays. La répartition des ressources d'uranium dans tous les continents réduit le risque de dépendance par rapport à un fournisseur unique. La fabrication des éléments combustibles, à partir du minerai concentré importé, et leur gestion sont réalisées sur le territoire national et permettent d'économiser chaque année de l'ordre de 20 milliards d'euros (G€) d'importation de combustibles fossiles.

LE PROJET PISCINE, SES ATOUTS :

La construction d'une piscine centralisée d'entreposage d'éléments combustible est devenue indispensable compte tenu du nombre d'assemblages à entreposer en attente de leur retraitement et afin de ne pas saturer les actuelles piscines de chaque site de production. Cette nécessité a été confirmée à l'issue du débat sur le dernier PNGMDR par l'Autorité de Sécurité.

Cette piscine est un maillon essentiel du parc nucléaire pour préserver sa capacité de production et pour laisser ouvertes les différentes stratégies de traitement-recyclage selon les possibilités de retraitement après un cycle en réacteur avec du Mox.

Le choix d'une implantation à La Hague, voisine de l'usine de retraitement, est pour SLC le meilleur choix car il minimise les mouvements de combustible donc les transports entre les sites et la piscine centralisée.

La conception de l'installation, sous le contrôle de l'Autorité de Sécurité Nucléaire, répond aux exigences les plus récentes en matière de sécurité. Les installations sont prévues pour résister notamment aux agressions externes, ce que facilitera la conception semi-enterrée du bâtiment principal et sa bunkérisation.

LA CONCERTATION

SLC regrette que le dispositif de concertation prévu ait été perturbé par certains opposants au projet. SLC note que l'évolution de ce dispositif de concertation, mise en œuvre après une interruption de plusieurs semaines et la prise en compte des principales remarques portées dans la première phase, n'a pas empêché ces opposants de bloquer la tenue d'une réunion publique. Le législateur et la CNDP devraient réfléchir à la mise en place de mesures contre les perturbateurs récurrents et leurs associations.

CONCLUSION

C'est pour ces raisons que SLC formule un avis très favorable à ce projet.